



Les inégalités d'opportunités dans l'accès à l'éducation au Maroc : Une analyse empirique

Monia Alazali¹ et Mohammed Bougroum²

Résumé : Cet article a pour finalité d'étudier les circonstances qui sont indépendantes de l'effort individuel de l'apprenant et qui sont susceptibles d'expliquer les inégalités en termes d'accès à la scolarisation au Maroc. La revue de littérature a mis à notre disposition un bon nombre de circonstances jugées, de différentes approches empiriques, responsables des inégalités scolaires. L'économiste G. Becker admet que la principale source des inégalités scolaires entre les enfants réside dans l'inégalité des revenus de leur parent. Tandis que le sociologue P. Bourdieu préconise que la source principale réside dans les inégalités culturelles au sein desquelles l'enfant est élevé.

Cet article est une tentative d'explicitier chacune de ces circonstances dans le contexte marocain, de les comparer avec d'autres, dans le but de quantifier leur poids et leur ampleur dans chaque cycle de l'éducation nationale. L'analyse menée mobilise une démarche économétrique basée sur la mesure des inégalités scolaires par l'indice humain d'opportunité (HOI) et la décomposition de cette mesure par la méthode de Shapley. L'étude mobilise les données du dernier recensement général de la population et de l'habitat au Maroc (HCP, 1994).

Keywords: Inégalité d'opportunité; Education; HOI; Décomposition de Shapley.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.13328155>

¹ Enseignante-Chercheure à l'Université Cadi Ayyad, contact : m.alazali@uca.ac.ma

² Professeur à l'Université Cadi Ayyad, Contact : m.bougroum@uca.ac.ma

1 Introduction

Depuis le rapport Coleman (Coleman et al., 1966), plusieurs chercheurs ont étudié les effets des caractéristiques socioéconomiques sur la réussite des élèves à l'école. Bien que les conclusions du rapport fassent encore l'objet de discussions (Charkaoui, 1978 et Hanouchka, 1992), l'influence du milieu socio-économique sur les inégalités éducatives est indéniable.

Les travaux sur la relation entre le milieu socio-économique et les résultats scolaires donnent des explications qui diffèrent selon l'approche adoptée et les hypothèses de travail qui en découlent.

Une première explication, associée à l'approche économique classique, considère que les parents issus d'un milieu socio-économique plus aisé réussissent mieux à investir dans l'éducation de leurs enfants (Becker, 1964). Une deuxième explication, qui s'inscrit dans l'approche sociologique, renvoie à la célèbre théorie de Bourdieu sur la transmission du capital culturel (Bourdieu, 1977). Cette théorie explique le mécanisme de la reproduction sociale par l'éducation qui dépend à son tour du niveau de capital culturel des parents. De son côté Boudon, dans une troisième explication associée à l'approche sociologique, mobilise plutôt la notion de « position sociale » comme étant responsables des inégalités scolaires des enfants. Une notion qui dépend à la fois du revenu et du niveau culturel des parents (Boudon, 1973).

A cet égard, un nombre de plus en plus élevé d'économistes font appel à la notion « d'égalité d'opportunité » qui s'impose comme un critère de justice sociale (Roemer (1998), Bourguignon et al. (2001), Stiglitz (2000), Sen (1992)). Selon ce critère, il serait juste que les individus ayant fourni un même effort atteignent le même résultat (en termes d'acquisition du capital humain ou autre) et cela quelles que soient leurs circonstances de départ, sur lesquelles ils n'ont aucune influence.

La littérature sur l'inégalité d'opportunité part du principe que les inégalités en termes de résultats, comme la poursuite des études, peuvent être attribuées à deux composantes : les « efforts » et les « circonstances ». Les inégalités dues aux « efforts » incluent des éléments qui relèvent du contrôle des individus pour influencer le résultat, comme l'intensité et le temps passé à étudier par exemple. Tandis que les inégalités relevant des « circonstances » incluent des facteurs qui échappent au contrôle des individus, comme leur sexe, leur lieu de naissance, et le statut éducatif et socio-économique de leurs parents. C'est ce dernier type d'inégalité qui nous intéresse dans cet article.

Au Maroc, si la réalité des inégalités d'opportunité en éducation semble faire consensus dans le débat public, les études qui analysent les rôles des facteurs contextuels influençant l'accès à ces opportunités sont peu nombreuses. Cette recherche a pour but d'analyser en profondeur cet aspect.

L'article se déroule comme suit. Dans la première section, nous présentons le cadrage théorique de la question d'inégalité scolaire selon les différentes approches, dites économiques et sociologiques. La deuxième section décrit la méthodologie utilisée ainsi les données mobilisées. La troisième section présente les principaux résultats. Une section de conclusion clôture l'article.

2 Cadre théorique

En sciences économiques où l'éducation est considérée comme un bien d'investissement, la théorie du capital humain (Becker 1993) s'attache à expliquer les inégalités en matière de demande d'éducation et de poursuite de la scolarisation à travers le paradigme de la rationalité économique. .

Becker considère que l'individu met en lien des inputs et des outputs de production du capital humain dans l'objectif de maximiser son propre bien-être.

La décision d'investir dans l'éducation ou pas est le résultat d'un programme de maximisation de l'utilité individuelle. Selon cette logique maximisatrice (le modèle de l'homo œconomicus), la déscolarisation ou non scolarisation pourraient s'avérer être une décision rationnelle. . Avec cette démarche, Becker cherche à unifier et à homogénéiser l'espace dans lequel les individus prennent leurs décisions, de façon à rendre les différences entre les individus quantitatives et non qualitatives. Il distingue deux approches d'analyse d'inégalité scolaires : la première renvoie à la notion d'effort, dite une approche « élitiste ». Selon laquelle, les conditions de financement du capital humain sont considérées comme semblables. La différence entre les individus réside dans leur degré de capacités à bénéficier de l'investissement en capital humain. Le mot « élitiste » renvoie à l'existence d'une catégorie de personnes qui sont plus douées scolairement, appelées « élite ». Cette catégorie de personnes obtient un taux de rendement plus important pour le même montant investi. On dit que le temps que ces individus consacrent à l'apprentissage est plus productif. Tandis que l'autre approche dite « égalitaire ». Selon laquelle tous les individus disposent de la même courbe de demande, la seule cause d'inégalité dans l'investissement en éducation réside dans les conditions de son financement et par conséquent, dans les inégalités de revenus.

En sociologie, R. Boudon s'inspire amplement de la théorie du capital humain de G. Becker pour expliquer toute action individuelle.

D'après Boudon, les différences dans l'orientation et la réussite scolaire sont le résultat de « stratégies familiales différentes ». Cet auteur considère que la réalité sociale relève d'interactions individuelles obéissant à des choix subjectifs qu'il faut tenter de comprendre. Il part du principe fondamental selon lequel, la compréhension des comportements et des croyances de l'acteur social nécessite de considérer que celui-ci a des raisons pour faire ce qu'il fait ou de croire à ce qu'il croit. Cette intentionnalité dite rationnelle de l'action individuelle présente cet acteur comme étant autonome par rapport aux structures sociales. Cependant, cette autonomie est considérée variable en fonction du contexte social dans lequel se trouve l'individu. Le modèle de l'« homo-sociologicus » (Boudon, 1986) n'exclut pas l'influence de l'environnement social sur les décisions de l'individu. En effet, ce dernier cherche à satisfaire ses intérêts en utilisant les moyens qui lui semblent les meilleurs, tout en essayant de « placer les données extérieures sous le contrôle de sa conscience ». (Boudon, 1986).

Le parcours de l'individu au sein du système d'éducation et de formation est caractérisé, selon Boudon, par tout un ensemble de « bifurcations » (choix de la langue, des options au collège, seconde à option, choix des filières en première, choix post-bac ; fac ou grandes écoles). A chaque point de bifurcation, existent des stratégies individuelles, en fonction de l'origine sociale. Ces choix opérés par les parents en matière d'éducation varient en fonction d'un ensemble de paramètres en relation avec leur position sociale comme le revenu, le niveau culturel, l'âge, le sexe, etc.

Dans la perspective de Boudon, « le choix de la carrière scolaire est défini par des calculs rationnels en fonction de la position sociale et des attentes ». Les stratégies individuelles des acteurs sont rationnelles en « finalité ». En effet, les élèves (et leurs familles) comparent les coûts et avantages de leurs choix à chaque décision, en faisant un calcul entre le coût des études et les avantages que le diplôme peut leur rapporter en matière de revenus et de position sociale. Les coûts sont évalués, non seulement en termes économiques, mais aussi en termes psychologiques.

Ainsi, un élève issu d'un milieu modeste s'accommodera plus facilement de la décision de s'arrêter au cours des premières années d'étude car c'est déjà une réussite par rapport à ses parents (faible coût psychologique d'arrêt des études). De plus, cet élève qui se trouve dans l'obligation d'abandonner, en partie, sa culture pour s'adapter à celle de l'Ecole, affronte aussi la nature incertaine de l'ascension sociale. Par conséquent, selon cette logique, cet élève serait moins motivé pour réussir à l'Ecole.

Pour les enfants des milieux aisés, le coût de l'investissement est relativement plus faible que pour ceux de milieux modestes, tandis que les perspectives de succès sont prometteuses. Ils seraient donc plus motivés pour réussir et s'accommoderaient mal avec une déscolarisation dès les premières années de leurs parcours : le coût psychologique de l'arrêt des études serait trop important.

A la différence de l'explication de Boudon selon laquelle l'école n'a pas de responsabilité dans l'explication des inégalités, P. Bourdieu place l'école au centre de l'analyse des inégalités et la considère comme étant le principal responsable de la reproduction des inégalités.

Dans *Les héritiers* (1964), Bourdieu et Passeron proposent une analyse des inégalités sociales d'accès et de réussite à l'enseignement de manière générale. Ils considèrent que l'école ne transmet pas une culture universelle, mais inculque une culture particulière qui est socialement située. Ils ajoutent que les activités scolaires ne sont donc pas neutres socialement. Ils expliquent cela par le fait que l'école opère des choix culturels, en valorisant certaines valeurs, certaines manières d'être, certains produits culturels et certains savoirs au détriment d'autres. D'après eux, ces choix culturels sont arbitraires et s'apparentent à l'arbitraire culturel des classes supérieures. Les individus qui sont chargés de définir et transmettre le contenu du savoir sont choisis parmi les membres des classes supérieures qui ont reçu depuis plusieurs générations une formation scolaire. Etant donné que l'école est le lieu de la transmission de « la culture légitime », elle bénéficie par conséquent d'une légitimité à transmettre un arbitrage culturel et à certifier la possession de cet arbitrage par les élèves. Bourdieu et Passeron (1972) affirment donc que l'action pédagogique de l'école est vue comme l'inculcation d'un arbitraire culturel dominant.

Par conséquent, « l'héritage culturel » de l'enfant peut constituer un facteur de différenciation à l'égard de l'éducation. Plus le niveau culturel de la famille est élevé, plus l'enfant aura de chances de réussir à l'école, car il bénéficiera, par le biais de la socialisation, d'un certain volume de capital culturel composé de connaissances, de valeurs, d'attitudes vis-à-vis de la culture que l'école valorise. En revanche, dans ses valeurs (force physique, habileté manuelle...) et dans son langage (populaire, familier...), les classes populaires ont un héritage culturel qui s'oppose à la culture valorisée par l'école. A cause de cela, ils doivent faire un plus grand effort d'apprentissage (Bourdieu, 1966).

La socialisation est donc considérée par la théorie de Bourdieu comme étant un mécanisme fondamental à travers lequel chaque milieu social offre une culture différente aux enfants. Le critère déterminant est ainsi celui du «

capital culturel ». Le niveau de diplômes des parents est considéré généralement comme étant le meilleur indicateur de celui-ci.

3 Revue de littérature

Dans les pays en développement, la dimension la plus marquante des inégalités éducatives, en termes d'accès, est la fracture existante entre les zones rurales et urbaines. En l'absence de toute preuve irréfutable démontrant qu'il existe des différences intrinsèques dans les capacités innées des enfants ruraux et urbains, toute différence observée dans leurs résultats scolaires peut raisonnablement être attribuée à leur milieu de résidence (Golley & Kong, 2012, 2013 et al).

En se focalisant sur la mobilité scolaire (lien entre le niveau scolaire des parents et celui des enfants) dans les pays en développement, plusieurs auteurs ont expliqué le retard scolaire d'un enfant par les caractéristiques des parents, notamment leur éducation (Behrman, Birdsall et Székely, 1998).

En plus des variables individuelles, Andersen (2001) trouve que pour 18 pays d'Amérique Latine, la différence scolaire des personnes est expliquée principalement par deux variables d'origine : le revenu du ménage par tête d'adulte et le niveau d'éducation du parent le plus éduqué.

Au cours des dernières décennies, le Maroc a accompli des progrès remarquables sur le plan de l'expansion de son système éducatif et dans l'élévation du niveau moyen d'éducation de sa population. Cependant, ces progrès ont également entraîné d'importantes inégalités dans l'éducation sur plusieurs plans. Des disparités d'ordre spatial persistent entre le milieu urbain et rural et entre les différentes régions du Maroc. Les inégalités entre les garçons et les filles tendent à s'estomper grâce à l'effort continu consenti ces deux dernières décennies pour l'éducation des filles. En revanche, les inégalités scolaires induites par les inégalités sociales sont plus visibles avec la marchandisation de l'éducation et le développement d'un secteur marchand accessible uniquement aux ménages solvables.

En 2014, le taux de scolarisation national des enfants âgés de 7 à 12 ans était de 94.7% avec une différence de 5.6% entre urbain (97.1%) et rural (91.5%) et presque le même niveau entre garçons (95.2%) et filles (94.1%). Sur le plan régional, le taux de scolarisation varie de 92.9% dans la région de l'Oriental à 98.4% dans la région de Laayoune-Sakia El Hamra.

La persistance intergénérationnelle du niveau d'éducation et du statut socioéconomique est présente dans le contexte marocain. un enfant dont les parents ont un niveau d'éducation élevé a 1,8 fois plus de chances d'accéder au collège et 3,5 fois plus de chances d'accéder au lycée que celui dont les parents n'ont aucun niveau d'enseignement (Khalid Soudi, et al, 2022). Aussi, plus le niveau de vie du ménage est meilleur, plus l'accès des enfants à la scolarisation est élevé. (Khalid Soudi, et al, 2022).

Ces inégalités en éducation constituent pour les personnes désavantagées des barrières multidimensionnelles affectant leur santé, emploi, revenu, développement humain, et bien-être à tous les niveaux, individuel, familial et sociétal.

4 Méthodologie

4.1 Démarche empirique

La littérature empirique adopte une série de méthodes pour mesurer le degré d'inégalité des opportunités dans différents domaines socioéconomiques. L'indice humain d'opportunité (Human Opportunity Index : HOI) proposé par Barros et al. (2008, 2009) est largement utilisé pour mesurer les inégalités des chances des enfants à l'accès aux services de base. (Brunori et al., 2013)

L'analyse menée dans le cadre de cette étude est principalement basée sur cet indice HOI pour mesurer la part des inégalités dans l'accès à l'éducation qui découle de circonstances inégales au sein de la population, plutôt que d'efforts inégaux. Cette part provient des inégalités inter-catégories (càd entre les individus ayant des modalités différentes par rapport à la variable de circonstance étudiée), tandis que les inégalités intra-catégories peuvent être attribuées à différents niveaux d'effort et au hasard puisque, par définition, leurs circonstances sont identiques.

Pour quantifier les chances inégales auxquelles les enfants sont confrontés au regard des différents indicateurs d'opportunité, nous utiliserons l'indice de dissimilarité ou D-index. Cet indice mesure l'écart entre l'accès à la scolarisation pour les groupes définis selon les caractéristiques de circonstances et le taux de couverture de la scolarisation pour l'ensemble de la population. Il permet ainsi d'estimer la part des opportunités qui devrait être réallouée étant donné les circonstances de vie afin d'assurer l'égalité dans l'accès à cette opportunité indépendamment des circonstances. Par la suite, nous décomposerons cette mesure d'inégalité, (D-Index) selon les variables de circonstances considérées en utilisant la méthode de décomposition de Shapley (SHAPLEY, 1953). Et en dernier lieu, nous procédons à une sorte de comparaisons des résultats associés aux enfants les plus désavantagés et ceux des enfants les plus avantagés.

4.2 Données

Dans le cadre de notre recherche, nous mobilisons les données issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014. Nous faisons la distinction entre trois types de population.

- Les individus ayant l'âge entre 4 et 6 ans (avant l'accès à l'école primaire) : Le but est d'étudier les inégalités d'opportunité dans l'accès à l'enseignement préscolaire.
- Les individus ayant l'âge entre 7 et 15 ans (sans avoir dépassé le niveau collégial) : Le but est d'étudier les inégalités d'opportunité dans l'accès à l'enseignement obligatoire.
- Les individus ayant l'âge entre 16 et 18 ans (avant l'accès à l'enseignement supérieur) : Le but est d'étudier les inégalités d'opportunité dans l'accès à l'enseignement secondaire qualifiant.

L'opportunité éducative est mesurée dans notre analyse par la scolarisation de l'individu dans le cycle concerné. C'est une variable binaire. Elle vaut 0 lorsque l'individu est déscolarisé ou n'ayant pas eu accès au cycle concerné et 1 lorsque l'individu est en cours de scolarisation dans le cycle concerné.

Les variables de circonstance sont des variables que nous avons sélectionnés et qui doivent être selon Roemer économiquement exogènes (Ferreira et Gignoux, 2011) – en ce sens que l'individu n'a aucun contrôle sur elles. Et par conséquent ne devraient pas avoir un impact direct sur l'opportunité en question- Ce sont des variables que nous avons fait construire à partir de notre base de données. Il s'agit de deux catégories de variables :

Variables de circonstances individuelles de l'individu

- **Sexe de l'enfant**
- **Age de l'enfant**

Variables de circonstance contextuelle de l'individu

- **Milieu de résidence de l'enfant** : il s'agit de la distinction entre milieu urbain et rural.
- **Région de résidence** : Il s'agit de l'ensemble des régions du Maroc selon le découpage considéré en 2014.
- **Le sexe du chef de ménage** : Il s'agit de la distinction entre les ménages ayant un chef de sexe masculin et ceux ayant un chef de sexe féminin.
- **Niveau de vie du ménage** : pour approcher le niveau de vie des ménages, nous avons construit un indicateur composite de richesse ICR à travers une analyse des correspondances multiples (ACM).

Il s'agit d'un indicateur composite qui représente la valeur agrégée et pondérée de plusieurs indicateurs reflétant le type d'habitat du ménage (4 variables), l'accès aux services de base (2 variables), l'accès à un ensemble de biens allant des biens de première nécessité jusqu'aux biens de luxe (8 variables).

L'application d'une ACM sur cet ensemble de ces variables (15 variables), donne lieu un premier axe factoriel explique à lui seul 70,16% de l'inertie totale que nous le retenons comme un axe de richesse dite un ICR, regroupé en quartile.

- **Le niveau moyen de l'éducation des membres de ménage** : Il s'agit d'un indicateur synthétique de l'éducation du ménage ISE. Nous avons calculé cet indicateur à travers une moyenne arithmétique prenant en considération les niveaux d'éducation atteint par tous les membres de ménage et la taille de ménage. Nous avons opté pour cet indicateur, au lieu de sélectionner le niveau d'éducation des parents ou celui le plus élevé, dans le but de prendre en considération le niveau culturel général dans lequel l'enfant évolue.

5 Résultats empiriques

L'estimation économétrique du HOI passe en premier lieu par le calcul de la probabilité d'être scolarisé en fonction des circonstances à l'aide d'une régression logistique. Ce modèle permet par la suite le calcul du HOI puis la décomposition de Shapley.

5.1 Résultats du modèle logit

D'après l'application de la régression logistique (voir Annexe1), il apparaît que nos modèles expliquent une bonne partie de la variance totale du taux de la scolarisation des trois catégories d'âge considérées (plus de 30% pour les enfants à l'âge de préscolarisation, plus de 20% pour la scolarisation obligatoire et plus de 23% pour la scolarisation des personnes ayant l'âge entre 16 et 18 ans).

Il est à noter aussi que pour la première catégorie, à l'exception de la variable 'sexe de l'enfant' dont le coefficient est non significatif, toutes les autres variables présentent des coefficients significatifs au seuil de 1%.

Pour la catégorie d'âge 16 à 18, les filles ont une probabilité moindre d'être scolarisées comparativement aux garçons. Plus généralement, la probabilité des filles d'être scolarisées diminue avec l'âge.

Pour toutes les catégories d'âge, être en milieu rural diminue les chances des enfants d'être scolarisé. Par rapport à la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, les enfants appartenant à la région Orientale ou à Fès-Meknès ont moins de probabilité pour être scolarisé, et plus de probabilité pour être scolarisé en dehors de ces deux régions.

D'un autre côté, nous remarquons que plus le niveau de vie du ménage est élevé, plus la probabilité de scolarisation des enfants de ces ménages est élevée. De même le niveau moyen de l'éducation au sein du ménage impacte positivement sur la scolarisation des enfants. La probabilité de scolarisation des enfants augmente avec le niveau d'éducation moyen du ménage.

En dernier lieu, pour la variable 'Genre du chef de ménage', appartenir à un ménage dont le chef est une femme diminue la probabilité des enfants d'être scolarisés.

Ces résultats corroborent les résultats des études précédentes sur le même sujet et confirment les faits stylisés en termes de disparités qui caractérisent l'accès à l'éducation au Maroc.

5.2 Estimation du HOI

Le HOI est un indice qui mesure le degré de proximité d'un groupe par rapport à la couverture moyenne d'une opportunité donnée et indique dans quelle mesure cette couverture est répartie équitablement, et ce en prenant en compte les circonstances de l'inégalité d'accès entre les individus de groupe.

Lorsque les taux de couverture entre plusieurs types de circonstances sont égaux, la pénalité est nulle et le HOI est égal à un taux de couverture moyen de l'opportunité. Si, au contraire, les taux de couverture diffèrent entre les types de circonstances, la pénalité augmente et le HOI diminue. Une plus grande inégalité des taux de couverture entraîne une baisse du HOI.

Nous présentons, dans le tableau suivant, les principaux résultats du HOI de notre analyse pour nos trois sous-populations.

Tableau 1 : Mesures de l'inégalité d'opportunité pour l'accès des enfants à l'éducation

	Age : entre 4 et 6 ans		Age : entre 7 et 15 ans		Age : entre 16 et 18 ans	
	Valeur en %	Ecart-type	Valeur en %	Ecart-type	Valeur en %	Ecart-type
Taux de couverture C	46.5430	0.0901	90.5672	0.0364	58.0719	0.0980
Indice D	29.2436	0.3479	4.6254	0.1045	19.9339	0.3219
HOI	32.9321	0.0908	86.3781	0.0515	46.4959	0.1117

Source : Calculs des auteurs sur les données du RGPH 2014, traitement stata 14

Le taux de couverture C pour les enfants de la première catégorie d'âge (4 à 6 ans) est de l'ordre de 46%. Cela veut dire que l'accès au préscolaire est un privilège pour 46% des enfants. Ce taux augmente à 90% pour les enfants de deuxième catégorie d'âge, celle de la scolarité obligatoire pour baisser à 58% pour les enfants de la catégorie 3 (16 à 18 ans).

Sans surprise, l'accès à cette opportunité, comme on l'a constaté à partir de la modélisation logistique, n'est pas uniformément réparti entre les enfants de circonstances différentes. Par conséquent, leur HOI est inférieur à la

protection observée C : soit 32,9% pour le groupe 1, 86% pour le groupe 2 et 46% pour le groupe 3. L'écart constitue la pénalité P à la couverture observée de l'accès à l'éducation.

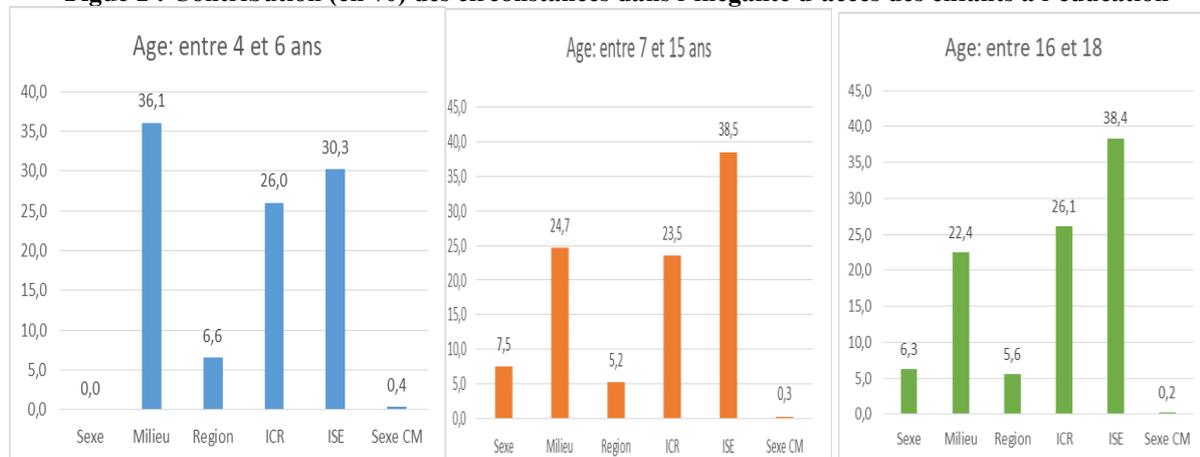
Pour sa part, l'indice D-index ou l'indice dissimilarité permet d'estimer la part des opportunités qui devrait être réallouée, étant donné les circonstances des individus, afin d'assurer l'égalité dans l'accès à cette opportunité indépendamment des circonstances. Ainsi, nous constatons que les inégalités d'accès au préscolaire sont les plus importantes, avec un D-index de 29,24%. Un pourcentage qu'il faudrait réallouer pour atteindre une situation d'égalité parfaite dans les différents attributs du développement de la préscolarisé. La dissimilarité est beaucoup plus importante dans l'enseignement secondaire (D-index est de l'ordre de 20%) que dans l'enseignement primaire et collégiale (D-index = 4,62).

5.3 Décomposition de Shapley

Comme cet indice (D-index) quantifie l'inégalité associée aux circonstances, il peut être décomposé en parts dues aux différentes variables de circonstances. A ce niveau, une décomposition de l'inégalité des opportunités pourrait être faite en estimant l'importance relative de chaque circonstance. Cette décomposition est basée sur la valeur de Shapley (Deutsch et Silber (2008), Shorrocks 2013). Elle procède à l'estimation de l'effet marginal de chaque circonstance sur le D-index dans une séquence donnée d'élimination. En répétant les estimations pour chaque séquence possible, la contribution marginale de chaque circonstance est obtenue en calculant la moyenne des effets marginaux estimés. Cela permet ainsi une décomposition exacte du D-index.

Nous présentons ci-dessous, la proportion de l'inégalité qui est attribuable aux circonstances pour nos trois sous-populations.

Figure 1 : Contribution (en %) des circonstances dans l'inégalité d'accès des enfants à l'éducation



Source : Calculs des auteures sur les données du RGPH 2014, traitement stata 14

Pour le cycle primaire/collégial et secondaire, nous constatons que la circonstance la plus saillante est le niveau moyen de l'éducation des membres de ménage. Cette circonstance contribue de plus de 38% dans le total des inégalités au sein de ces cycles. Le niveau de vie des ménages se classe en deuxième position dans l'explication des inégalités d'accès au secondaire (avec une contribution de 26,14 %), et en troisième position pour l'accès au cycle primaire/collégial (avec une contribution de 23,5%). Tandis que le milieu de résidence se présente comme la circonstance la plus importante dans l'explication des inégalités pour l'accès au préscolaire avec une

contribution de 36,1%. Cette circonstance se voit plus importante que le facteur économique dans l'explication des inégalités d'accès à la scolarisation obligatoire (Contribution de 24,7%) et d'une importance moindre dans les inégalités d'accès au cycle secondaire (Contribution de 22,4%). Le sexe des enfants n'a aucune contribution aux inégalités d'accès au préscolaire (contribution de 0%) alors qu'il contribue aux autres cycles de l'ordre de 6 à 7%. Le poids de la circonstance spatiale relative à la distribution régionale est entre 5 et 6%. Tandis que la contribution de la circonstance relative au genre du chef de ménage est marginale et ne dépasse pas 0,5% dans l'ensemble des inégalités d'accès à différents niveaux d'éducation.

5.4 Comparaison entre le plus advantagé et le moins advantagé

Pour mieux faire apparaître le caractère inégalitaire et les disparités dans l'accès aux à l'éducation, nous estimons (par simulation), la probabilité de chaque résultat (l'accès à l'éducation) pour l'enfant « le plus désavantagé » et l'enfant « le plus advantagé » dans chaque cycle d'éducation.

Pour ce faire, nous partons des résultats de notre modèle logit, nous calculons pour chaque individu la probabilité d'être scolarisé. Nous déduisons par la suite les probabilités d'être scolarisé pour les deux profils extrêmes : l'individu le moins advantagé est celui qui combine les modalités les moins favorables sur chacune des variables de circonstances retenues. Alors que le plus advantagé est celui qui combine les modalités favorables.

Cette simulation permet de déduire l'écart entre les probabilités de ces deux profils et donc l'étendue de l'inégalité selon chaque résultat. Ces simulations permettent aussi d'identifier l'impact des multiples circonstances prises simultanément.

Dans ce qui suit, nous allons illustrer les deux profils en question à travers la présentation des probabilités d'accès à l'éducation selon leur circonstance les plus favorables (le plus advantagé) et les plus défavorables (le moins advantagé)

Tableau 2 : Probabilité d'accès au préscolaire pour les enfants d'âge entre 4 et 6 ans

	Le moins advantagé		Le plus advantagé	
	Modalité	Probabilité	Modalité	Probabilité
Sexe	M/F	.465	M/F	.465
Milieu	Rural	.2105511	Urbain	.6645475
Région	Oriental	.3773984	Sahara	.6243259
Classe de ICR	1er Décile	.1890081	10ème Décile	.8308119
Classe de ISE	1er Décile	.1272438	10ème Décile	.8086545

Source : Calculs des auteures sur les données du RGPH 2014, traitement stata 14

De cette présentation, nous constatons qu'au niveau du préscolaire, le profil le moins advantagé est : un enfant du milieu rural, qui vit dans la région orientale, et qui appartient à un ménage considéré parmi les 10% ayant le niveau moyen de l'éducation et niveau de vie les plus faibles de l'ensemble des ménages du Maroc. Sa probabilité d'être scolarisé est considérée la plus faible. Elle ne dépasse pas 0,08. Autrement seulement 8% des enfants ayant des circonstances pareilles arrivent à être scolarisé.

Par contre, le profil le plus advantagé est : un enfant au milieu urbain de la région du Sahara. Appartenant à un ménage parmi les 10% des ménages ayant un niveau d'éducation de ses membres le plus élevé et un niveau de vie le plus aisé. La probabilité de cet enfant d'être scolarisé est 0,91. C'est-à-dire 91% de ce profil sont scolarisés.

Tableau 3 : Probabilité d'accès à scolarisation pour les enfants d'âge entre 7 et 15 ans

	Le moins avantageé		Le plus avantageé	
	Modalité	Probabilité	Modalité	Probabilité
Sexe	Féminin	.8854083	Masculin	.9251041
Milieu	Rural	.8421096	Urbain	.9553138
Région	Marrakech-Safi	.8777059	Sahara	.9472141
Classe de ICR	1er Décile	.8038762	10ème Décile	.9840343
Classe de ISE	1er Décile	.6534062	10ème Décile	.9851039

Source : Calculs des auteures sur les données du RGPH 2014, traitement stata 14

Au niveau d'accès à la scolarisation obligatoire, nous définissons le profil le moins avantageé et le plus avantageé comme suit :

L'enfant le moins avantageé : est un enfant de sexe féminin, qui vie dans le milieu rural de la région Marrakech-Safi. Il appartient à un ménage qui est considéré parmi les 10% des ménages du royaume les plus pauvres et ayant le niveau moyen d'éducation le plus faible. La probabilité de trouver cet enfant en cours de scolarisation est de 0,52. Autrement, seulement 52% des profils pareils arrivent à accéder à l'école.

L'enfant le plus avantageé : est un enfant de sexe masculin. Appartenant au milieu urbain et vivant à la région saharienne. Son ménage est parmi les 10% des ménages les plus instruits et les plus riches. La probabilité de ce profil d'être scolarisé est très élevée et atteint 0,99. Ce qui veut dire, que 99% de ce profil sont scolarisés.

Tableau 4 : Probabilité d'accès à la scolarisation pour les enfants d'âge entre 16 et 18 ans

	Le moins avantageé		Le plus avantageé	
	Modalité	Probabilité	Modalité	Probabilité
Sexe	Féminin	.5297217	Masculin	.631463
Milieu	Rural	.3933621	Urbain	.7208692
Région	Marrakech-Saf	.4777575	Sahara	.7224015
Classe de ICR	1er Décile	.3020241	10ème Décile	.8882749
Classe de ISE	1er Décile	.1600085	10ème Décile	.9196654

Source : Calculs des auteures sur les données du RGPH 2014, traitement stata 14

Au niveau du cycle secondaire, le profil le moins avantageé et le plus avantageé sont similaires à ceux de cycle de la scolarisation obligatoire.

Ainsi, la probabilité d'accès à la scolarisation pour les filles du milieu rural de la région Marrakech-Safi, appartenant aux ménages les plus pauvres et les moins instruit est très faible. Elle ne dépasse pas 8%. Tandis que le profil le plus avantageé a une probabilité de 0,96.

6 Conclusion

Cet article a pour finalité d'étudier les circonstances qui sont indépendantes de l'effort individuel, et susceptibles d'expliquer les inégalités en termes d'accès à la scolarisation au Maroc.

La revue de littérature a mis à notre disposition un bon nombre de circonstances jugées, de différentes approches empiriques, responsables des inégalités scolaires. L'économiste G. Becker admet que la principale source des inégalités scolaires entre les enfants réside dans l'inégalité des revenus de leur parent. Tandis que le sociologue P. Bourdieu préconise que la source principale réside dans les inégalités culturelles au sein desquelles l'enfant est élevé.

Cet article est une tentative de donner une dimension à chacune de ces circonstances dans le contexte marocain, de les comparer avec d'autres, dans le but de quantifier leur poids et leur ampleur dans chaque cycle de l'éducation nationale.

Pour ce faire, nous avons créé deux indices synthétiques approchant le niveau de vie des ménages (par une analyse des correspondances multiples) et le niveau moyen de l'éducation de ses membres (Calcul arithmétique). On les a rajoutés à un ensemble d'autres variables de circonstance personnelle et contextuelles comme le sexe de l'individu, son milieu et sa région de résidence, et le sexe du chef de son ménage.

L'estimation des déterminants de la scolarisation des enfants à travers une régression logistique, et l'estimation de HOI et la décomposition de son D-Index selon la méthode de Shapley, nous a permis d'atteindre notre objectif.

Ainsi, en comparant les différents cycles de scolarisation au Maroc, on trouve que le préscolaire est le cycle le plus inégalitaire. Suivi du cycle secondaire et vient en dernier lieux le cycle primaire/collégiale.

La circonstance la plus saillante dans l'explication de l'inégalité scolaire au Maroc, pour le cycle primaire/collégiale et secondaire, réside dans les inégalités en terme du niveau moyen de l'éducation des membres du ménage. Elle contribue à explique plus de 38% des inégalités totales. Le niveau de vie des ménages vient en deuxième position avec un taux de contribution moyen d'un peu près 25%. Tandis que le milieu de résidence explique en moyenne 23% du total des inégalités.

L'ampleur de ces circonstances diffère dans le cycle préscolaire. Au niveau de ce cycle, la circonstance relative au milieu de résidence occupe la première place avec un taux de contribution de plus de 36%. Le niveau d'éducation moyen et le niveau de vie des ménages contribuent respectivement de l'ordre de 30% et 26% aux inégalités d'accès aux préscolaire.

La décomposition des inégalités associées aux différentes opportunités selon les circonstances permet de fournir des informations utiles pour le ciblage des politiques à mettre en œuvre dans les différents secteurs afin de garantir l'universalité d'accès aux opportunités.

Ces résultats viennent corroborer trois segmentations à l'œuvre qui transcendent de manière structurante la société marocaine. La première est liée aux disparités territoriales tant entre le milieu rural et le milieu urbain qu'entre les régions. La deuxième renvoie aux disparités sociales induites par les fortes disparités de revenu entre les ménages. La troisième porte aussi sur les ménages et concerne les fortes disparités en dotation éducationnelle. Ces trois variables prises ensemble constituent une composante importante du capital culturel du ménage. L'impact significatif de chacune d'entre elle sur les chances des enfants à accéder à l'éducation et leur caractère cumulatif

laissent entrevoir une dynamique de reproduction des inégalités scolaires sur la base des disparités du capital culturel des ménages. Cette dynamique appelle une action volontariste pour l'inverser en repositionnant l'éducation en tant que levier de mobilité sociale. Ceci interpelle l'ensemble de l'action publique et appelle à la repenser notamment dans trois dimensions structurantes : (i) la politique d'aménagement du territoire pour corriger les déséquilibres territoriaux ; (ii) Les politiques de lutte contre la pauvreté pour renforcer les capacités des ménages vulnérables et (iii) la politique d'alphabétisation des adultes ciblant en particulier les femmes. A défaut d'une telle action volontariste, ces inégalités risquent de se renforcer avec le temps réduisant les capacités du pays à relever les défis du développement et mettant, à terme, en péril sa cohésion sociale.

Sur le plan analytique, cette étude mérite d'être complétée et enrichie pour s'intéresser à des variables objectives autres que l'accès. A ce sujet, deux pistes d'extension méritent d'être explorées. Il s'agit de la rétention scolaire et de la qualité des apprentissages. En effet, si l'accès à l'éducation est une condition nécessaire pour envisager un retour sur investissement de l'éducation, l'effectivité de ce dernier exige que l'enfant, une fois à l'école, y reste suffisamment de temps et que ce passage se traduit par des apprentissages de qualité.

ANNEXES

Résultats de l'application de la régression logistique

Modèle 1

Variable explicatives	Coefficient	Standard error	Z	P> Z
Age : entre 4 et 6 ans				
Sexe (Ref: Homme)				
Femme	-.000853	.011552	-0.07	0.941
Age	.992576	.0076358	129.99	0.000
Milieu (Ref: Urbain)				
Rural	-1.419473	.0143006	-99.26	0.000
Region (Ref: Tanger-Tétouan-Al Hoceéma)				
Oriental	-.4866488	.0290964	-16.73	0.000
Fés-Meknés	-.1195694	.0241955	-4.94	0.000
Rabat-Salé-Kénitra	.1053006	.0239989	4.39	0.000
Béni Mellal-Khénifra	-.0274755	.0276648	-0.99	0.321
Casablanca-Settat	.07287	.0220373	3.31	0.001
Marrakech-Safi	.1841954	.0235753	7.81	0.000
Dréa-Tafilalet	.1488489	.0312294	4.77	0.000
Souss-Massa	.5688132	.0268482	21.19	0.000
Sahara	.1708904	.0390177	4.38	0.000
IC.Richesse	.1433253	.0025924	55.29	0.000
IS.Education	.2404258	.0023136	103.92	0.000
Sexe du chef de ménage (Ref: Femme)				
Homme	.1148986	.023746	4.84	0.000
Constante	-6.729919	.0520417	-129.32	0.000
Number of obs = 193,318		Prob > chi2 = 0.0000		
LR chi2(16) = 83454.25		Pseudo R2 = 0.3125		

Modèle 2

Variable explicatives	Coefficient	Standard error	Z	P> Z
Age : entre 7 et 15 ans				
Sexe (Ref: Homme)				
Femme	-.5567631	.0103735	-53.67	0.000
Age	-.2632875	.0021352	-123.31	0.000
Milieu (Ref: Urbain)				
Rural	-.4103847	.0135291	-30.33	0.000
Region (Ref: Tanger-Tétouan-Al Hoceéma)				
Oriental	-.215318	.0239402	-8.99	0.000
Fés-Meknés	-.002158	.0204853	-0.11	0.000
Rabat-Salé-Kénitra	.1452997	.0211713	6.86	0.000
Béni Mellal-Khénifra	.2034748	.0230288	8.84	0.000

Casablanca-Settat	.0597898	.0197685	3.02	0.000
Marrakech-Safi	.0383008	.019439	1.97	0.000
Dréa-Tafilalet	.4538085	.0288306	15.74	0.000
Souss-Massa	.3120448	.0253147	12.33	0.000
Sahara	.1591344	.0434044	3.67	0.000
IC.Richesse	.1365547	.0026435	51.66	0.000
IS.Education	.3025799	.0023142	130.75	0.000
Sexe du chef de ménage (Ref: Femme)				
Homme	.2580572	.019927	12.95	0.000
Constante	3.494906	.0396109	88.23	0.000
Number of obs = 531,032			Prob > chi2	= 0.0000
LR chi2(16) = 67818.99			Pseudo R2	= 0.2044

Modèle 3

Variable explicatives	Coefficient	Standard error	Z	P> Z
Age : entre 16et 18 ans				
Sexe (Ref: Homme)				
Femme	-.5969829	.0114191	-52.28	0.000
Age	-.4904778	.0070279	-69.79	0.000
Milieu (Ref: Urbain)				
Rural	-.3330725	.0138366	-24.07	0.000
Region (Ref: Tanger-Tétouan-Al Hoceéma)				
Oriental	-.1270724	-.1270724	-4.75	0.000
Fés-Meknés	-4.75	.0229119	6.83	0.000
Rabat-Salé-Kénitra	.2108072	.0230776	9.13	0.000
Béni Mellal-Khénifra	.2366706	.0259061	9.14	0.000
Casablanca-Settat	.2366706	.0214131	11.33	0.000
Marrakech-Safi	-.0455769	.0223231	-2.04	0.000
Dréa-Tafilalet	.4153545	.0293578	14.15	0.000
Souss-Massa	.2247768	.0261139	8.61	0.000
Sahara	.3718729	.0407655	9.12	0.000
IC.Richesse	.160701	.0025595	62.79	0.000
IS.Education	.3434661	.0027406	125.33	0.000
Sexe du chef de ménage (Ref: Femme)				
Homme	.1833111	.0187477	9.78	0.000
Constante	6.302673	.1225904	51.41	0.000
Number of obs = 181,160			Prob > chi2	= 0.0000
LR chi2(16) = 58291.65			Pseudo R2	= 0.2366

REFERENCES

- A.Abras,, Alejandro Hoyos, Inequality of opportunities in the labor market: evidence from life in transition surveys in Europe and Central Asia, 2013
- A.Boutayeb, Inégalités en education, 2021
- A.Cherkaoui, , “à propos du « Rapport Coleman, Revue française”, 1978
- A.Touhami, Le développement de la petite enfance et l'inégalité des chances dans les pays du sud et de l'est de la méditerranée, 2019
- C.Kraff, Inequality of opportunity in higher education in the Middle East and North Africa, 2018
- CESE , “Focus sur le rapport annuel 2017 : Inégalités régionales et territoriale,” 2017.
- F.CHERRADI, L.SKALLI , Inégalité d'opportunités sur le marché du travail des jeunes au Maroc : Essai de mesure et de décomposition, 2022
- J.E. Roemer, Equality of Opportunity, Harvard University Press , 2008
- K.Soudi, Y. et.al, Les inégalités des chances scolaires au Maroc, Cahiers du plan, 2023
- L. Martins, P. Veiga, Do inequalities in parents' education play an important role in Pisa students' mathematics achievement test score disparities?, Econ. Educ. Rev., 2010
- L.Pasquier-Doumer, Vers plus d'égalité d'opportunités scolaires ? Évolution de la mobilité scolaire intergénérationnelle au Pérou depuis un siècle, 2014
- M.ALAZALI, Demande effets et impact des programmes d'alphabétisation des programmes d'alphabétisation des adultes au Maroc: Une analyse quantitative à partir de la perspective des bénéficiaires, 2018
- M.Boughzala et al, Les inégalités en Tunisie, 2020
- M.Franzini, M.Pianta, Explaining Inequality, 2015
- M.Vinicio , W.Junior, Inequality of educational opportunities: Evidence from Brazil, 2019
- P.Gravot, « Economie de l'éducation, 1993
- UNDP, “Human development report, 2016.
- V. Liechti , Du capital humain au droit à l'éducation, 2006,